

Batteries Lithium-ion – Règles essentielles

Entreprises partenaires

Règles de sécurité pour les **entreprises partenaires**

Public concerné : collaborateurs et entreprises externes intervenant aux HUG

Objectif : prévenir les risques d'incendie et d'explosion liés aux batteries Lithium-ion

Batteries Lithium-ion – Règles essentielles

Entreprises partenaires

1. Pourquoi ce document ?

Les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) accueillent du public et des patients. La présence de batteries Lithium-ion (trottinettes, vélos électriques, outils, batteries amovibles, etc.) représente un **risque incendie majeur**, en particulier lors du **stockage** ou de la **recharge**.




Ce document présente les **règles obligatoires** à respecter par toute **entreprise partenaire**.

Batteries Lithium-ion – Règles essentielles

Entreprises partenaires

RISQUE MAJEUR

Les batteries Lithium ion peuvent provoquer :

-  incendie violent
-  explosion même sans être branchées
-  fumées toxiques et corrosives



Batteries Lithium-ion – Règles essentielles

Entreprises partenaires

🚨 SITUATION A RISQUE

- recharge inadaptée ou non surveillée
- batteries endommagées ou ayant subi un choc
- surcharge ou fortes chaleurs
- batterie stockée dans un espace clos



👉 Le risque est élevé lors de la recharge ou du stockage.

⚠️ Plus une batterie est chargée, plus un incendie sera violent.



Batteries Lithium-ion – Règles essentielles

Entreprises partenaires

✗ INTERDICTIONS STRICTES AUX HUG

Batteries personnelles

- ✗ Recharge interdite
- ✗ Stockage interdit dans les bâtiments



Véhicules électriques

- ✗ Trottinettes électriques interdites
- ✗ Vélos électriques interdits



Batteries Lithium-ion – Règles essentielles

Entreprises partenaires

 Stationnement autorisé uniquement :

- à l'extérieur (parcs à vélos)
- parkings souterrains deux roues

 Tout matériel non conforme est retiré immédiatement.

Batteries Lithium-ion – Règles essentielles

Entreprises partenaires

✓ AUTORISÉ SOUS CONDITIONS

Outils de chantier

✓ Utilisation autorisée

✗ Recharge interdite dans :

- o zones publiques
- o consultations
- o hospitalisation

Matériel HUG uniquement

- ✓ Recharge et stockage autorisés
- ✓ Dans des zones sécurisées prévues à cet effet



Batteries Lithium-ion – Règles essentielles

Entreprises partenaires

PRÉVENTION INCENDIE

- Extincteurs spécifiques batteries Lithium ion (AVD)
- Bâches anti feu en complément



Batteries Lithium-ion – Règles essentielles

Entreprises partenaires

✓ MESSAGE CLÉ

👉 Aucune batterie lithium personnelle dans les bâtiments HUG

👉 Aucune recharge externe autorisée

👉 Règles obligatoires pour tous les partenaires